

## Termes de référence

### Pour le recrutement d'un cabinet pour la production d'un film documentaire sur la clôture du cadastre à Ampanotokana

#### A. CONTEXTE

##### 1. RAPPEL DU MANDAT DE L'OBSERVATOIRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU FONCIER

L'Observatoire de l'Aménagement du Territoire et du Foncier (OATF) est une structure rattaché au Secrétariat Général du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Habitat et des Travaux Publics, dont le mandat est lié à l'évaluation, à l'orientation de la politique foncière à Madagascar et de la mise en œuvre de la réforme foncière de 2005. Sa fonction consiste à produire et à capitaliser les informations, connaissances, analyses et réflexions nécessaires à l'appui pour la formulation et le pilotage de la politique foncière Malagasy. Les activités de l'OATF sont dans cette optique réparties en quatre volets :

- La production et la capitalisation de connaissances qualitatives et quantitatives autour de la mise en œuvre de la réforme foncière et de ses impacts,
- La restitution et la mise en débat des études et analyses produites, à travers des ateliers, forums ou conférences,
- La diffusion des informations et la communication sur le foncier,
- La formulation de recommandations et de notes d'aide à la décision auprès des principaux décideurs concernés.

Les activités de production et de capitalisation de connaissances portent notamment sur l'évaluation des impacts de la mise en œuvre des principaux axes de la réforme foncière à savoir la modernisation des services fonciers et la décentralisation de la gestion foncière aux Communes. La production d'un film documentaire de capitalisation, objet des présents Termes de référence, rentre dans l'optique d'apporter un meilleur éclairage autour de la problématique des cadastres à Madagascar. Une expérience de clôture de cadastre inachevé à Ampanotokana, afin que le GFD puisse travailler sur le nouveau statut foncier PPNT, a été entamée en Décembre 2018. Le Projet ARSF appui cette expérience pilote afin d'enrichir les réflexions sur le cas de la finalisation des cadastres inachevés à Madagascar.

##### 2. LE CADASTRE A MADAGASCAR ET L'EXPERIENCE PILOTE A AMPANOTOKANA

La finalisation des opérations cadastrales figure comme l'un des axes stratégiques de la nouvelle Lettre de politique foncière (2015-2030). En effet, la situation des opérations cadastrales initiées soit durant la colonisation, soit après l'indépendance restent problématique car rares sont celles qui ont abouties à la consécration des droits des propriétaires et à la délivrance de titres fonciers aux ayants droits. Les raisons de ces suspensions, arrêts sont diversifiées selon la zone, mais en général le manque de moyens financiers reste la principale cause avancée par l'administration foncière. Les propriétaires de terrains sur ces cadastres ne sont majoritairement pas sécurisés dans leurs droits, et compte tenu du temps qui s'est écoulé depuis la suspension des opérations, des changements d'occupation, d'occupants sont constatés ainsi que la détérioration des documents relatifs à la mise en œuvre de ces cadastres (PVCB, plan cadastral, matrice cadastrale...), ce qui rend de plus en plus difficile la reprise des opérations par des procédures standardisées.

L'OATF a effectuée une première capitalisation de l'état des lieux des cadastres à Madagascar en 2017 pour faire connaître la situation des cadastres inachevés. A la suite de cette capitalisation, des réflexions autour des possibilités de résolutions de finalisation de ces cadastres inachevés ont été débattues entre les acteurs clés du secteur foncier dont la partie publique et les partenaires techniques et financiers. Pour appuyer ces débats et pouvoir comparer les méthodes le plus efficaces, adaptés et adéquats au contexte actuel, le projet ARSF, financé par AFD et l'Union Européenne a appuyé une première expérience pour la finalisation des cadastres à travers le GFD.

Cette première expérience soutenue par ARSF sera effectuée dans la Commune d'Ampanotokana. En effet à Ampanotokana, deux zones cadastrées sont présentes, une partie appelée vallée d'Anjomoka qui constitue une partie de la Commune d'Ampanotokana et la Commune d'Ankazobe et une partie à l'intérieure de la Commune près du chef lieu qui est l'objet de cette expérience. Une opération cadastrale y a été effectuée en 1985 et 1986 et a touché une partie de la commune, plus précisément, 14 fokontany sur 29. L'opération a touché des parcelles en petits blocs mais pas la totalité des 14 fokontany. Selon le GFD et la population, 50 à 70 % de ces fokontany sont des cadastres dont la majorité est resté en phase physique (arrêté au bornage). Les documents relatifs à ce dernier sont presque tous disparus ou détériorés (PVCB, plan cadastral), et les ménages qui détiennent des traces (numéro de la section et de la parcelle) sont rares. Le plan cadastral n'est donc plus une référence et est difficilement exploitable pour toute finalisation. Depuis la suspension en 1987, peu sont arrivés jusqu'au titre, et des expériences de sécurisation foncière par différents opérateurs dont l'administration foncière, et des projets ont été mises en œuvre à Ampanotokana.

Le film sur ce cadastre à Ampanotokana est donc destiné à apporter un état des lieux de la situation des terrains cadastrés, à connaître l'histoire et l'enjeu de ces terrains cadastrés, et à définir les raisons de cette expérience de clôture du cadastre vers le PPNT. Tous cela afin d'apporter des éléments de réflexion autour des cadastres dans une optique de statuer sur la pertinence ou non de reprendre et finaliser les opérations cadastrales, ou sur l'opportunité de changer d'orientations politiques sur ces terrains cadastrés. Ces réflexions doivent avoir comme question centrale la sécurisation foncière des ayants droits sur ces terrains cadastrés.

## **A. OBJECTIFS**

### **1. OBJECTIF GENERAL**

L'objectif général de la prestation est de réaliser et de produire un film documentaire court métrage sur la méthodologie adopté pour la finalisation du cadastre clôturé à Ampanotokana et la prise en main par le GFD intitulé: « **L'expérience pilote de finalisation du cadastre inachevé par le Guichet Foncier à Ampanotokana** ». Le film présentera (i) l'objectif de la clôture du cadastre,(ii) la méthodologie adoptée pour la clôture et le transfert de gestion vers le GF,(iii) les acteurs de l'expérience,(iv) les étapes de certification avec les avantages, contraintes et limites,(v) les effets sur la gestion des parcelles et le retour de cette expériences sur les ménages concernés, (vi) les bonnes pratiques laissées par l'expérience ...) ainsi que (vii) les réflexions et enjeux actuels autour de la finalisation et quid de la gestion des cadastres.

### **2. OBJECTIFS SPECIFIQUES**

#### **2.1 Nature de la prestation**

La prestation consistera à réaliser toutes les activités nécessaires à la réalisation et à la production du film dont :

- La **conception du film** : à partir du script déjà développé par l'OATF, proposer des améliorations à la fois sur le déroulé et le fil conducteur pour que le film soit facile à regarder et appréhender pour le grand public
- La **réalisation du tournage et du montage** : descente sur terrain, rencontre avec les responsables institutionnels, autorités locales, les partenaires de mises en œuvre et quelques habitants de la zone touchée, prises d'image et de son, conception des infographies d'illustration (animation imagée, graphiques,...), assemblage du film, enregistrement et insertion des sous – titrages.
- La **finalisation** : infographie du générique, insertion animation sonore, mise en format DVD, développement du support et duplication.

## 2.2 Cibles, objectifs du film documentaire

Le film sera un outil de capitalisation et de réflexion sur la situation des cadastres à Madagascar. Le film entre aussi dans le cadre de montrer les démarches sur la possibilité ou non de clôturer les cadastres inachevés et de transférer les statuts PPNT à la compétence des GF. Il a donc pour ambition de faire ressortir les analyses de l'OATF en termes de pistes de réflexion sur les futures orientations à prendre concernant les cadastres.

Le film cible :

- les décideurs dans une optique de fournir des éléments de réflexion sur les orientations futures pour adresser la problématique des cadastres à Madagascar
- l'administration publique, que ce soit foncière ou ceux du secteur de développement pour connaître les résultats d'une première expérience de finalisation des cadastres suivant une option innovée non prévue par les procédures légales en vigueur.
- les partenaires techniques et financiers dans une optique d'éclairer l'utilisation des financements
- le grand public pour informer sur les cadastres, et clarifier la véritable situation des terrains cadastrés, notamment en termes de sécurisation foncière des ayants-droits

Les objectifs du film sont de :

- Informer sur le cas de l'expérience menée à Ampanotokana, l'enjeu de cette finalisation et les résultats issus de l'expérience
- Dégager les bonnes pratiques et les orientations à prendre pour une éventuelle mise à l'échelle

## 2.3 Spécificités du film

Le film est destiné à être facilement compréhensible et à la portée d'un large public, y compris la population, la société civile, les PTF et les décideurs et doit être visuellement attractif pour permettre de saisir rapidement l'intérêt du public. Ainsi les spécificités suivantes doivent être retrouvées dans la version finale proposée :

- Vues aériennes (prise de vue par drone)
- Utilisation de cartographies et données statistiques

- Simulation/mise en scène
- Utilisation d'éléments infographiques
- Utilisation de dessins ou objets animés

## **B. DESCRIPTION DES TACHES**

Dans le cadre de la réalisation de son mandat, les tâches suivantes incomberont au prestataire :

### **1. DEVELOPPEMENT DU SCRIPT**

Sur la base de l'ébauche de script fournie par l'OATF, le prestataire aura à :

- a. Assimiler, améliorer et s'approprier le contexte de production du film
- b. Prendre connaissance des idées – clés à communiquer,
- c. Apporter des recommandations et des éléments d'amélioration du script
- d. Etablir avec l'Observatoire de l'Aménagement du Territoire et Du Foncier ainsi que du projet ARSF, la liste des personnes à interviewer, et les types d'image à filmer
- e. Finaliser le script : élaborer de manière détaillée le séquençage des images, du son, et des voix – off et des autres éléments visuels

### **2. ETABLISSEMENT DU PLANNING DES PRISES D'IMAGE**

Sur la base de la validation du script final, des rushes à réaliser, le prestataire aura à établir le calendrier des tournages sur le terrain avec précision exacte des lieux et endroits à filmer.

### **3. TOURNAGE**

Le prestataire assurera intégralement les séances de tournage (prises de vues et de son), les interviews au niveau des communautés locales et au niveau des différentes institutions étatiques ou non – étatiques. L'OATF appuiera et facilitera son introduction au niveau de ces parties prenantes.

Les tournages seront réalisés dans les zones suivantes :

<b>Région</b>	<b>District</b>	<b>Commune</b>	<b>Fokontany</b>
Analamanga	Ambohidratrimo	Ampanotokana	Tous les fokontany touchés par le cadastre
Analamanga	Anjozorobe	Ambongamarina	Tous les fokontany touchés par l'opération » titra faobe »
Analamanga	Ankazobe	Fihaonana	Tous les fokontany touchés par l'opération » titra faobe »

### **4. MONTAGE**

Suite à l'acquisition des images et des différents outils d'illustration du film, le prestataire aura à :

- Assurer l'agencement des images selon le script (interview, graphiques, images de transition, cartes, etc.),
- Enregistrer et intégrer la voix – off,
- Rédiger le sous – titrage, en malagasy, en français et en anglais et les intégrer

Deux sessions de visionnage et de commentaire des versions 1 et 2 sont prévues au niveau de l'OATF avant de parvenir à la version finale validée du film.

## **5. FINALISATION**

Sous condition de la validation du montage, le prestataire procédera au :

- Développement des infographies pour le générique de début et de fin, et intégration des animations musicales de fond,
- Développement du menu du DVD : option choix langue, sous-titrage, visionnage par séquence
- Enregistrement en formats \*.avi et \*.mpeg et duplication des exemplaires,
- Réalisation de la couverture du film (jaquette)

## **6. REMISE DES LIVRABLES**

A la fin de la prestation, le prestataire sera redevable des produits spécifiés à la section D ci – après. Notamment, il se conformera à la remise à l'Observatoire de l'Aménagement du Territoire et du Foncier des rushes (images brutes) tournés dans le cadre de la prestation.

### **C. DUREE**

La durée totale de la réalisation de la prestation, incluant la remise des livrables finaux est de **60 jours** calendaires mais étalée sur une période de 4 mois (Avril-Juillet 2019). Le livrable final doit impérativement parvenir au bureau de l'OATF au plus tard **le Mercredi 31 Juillet 2019 à 12h00**.

### **D. LIVRABLES ET ECHEANCES**

Au cours de la prestation et conformément aux objectifs, le Prestataire sera redevable des livrables, présentés ci – dessous :

- **Formats** : Haute définition DVD (\*.avi) et basse définition sur CD (\*.mpeg), fournis sur supports avec couverture (jaquette) et logo.
- **Finition** : 16/9, fini et masterisé, stéréo Dolby
- **Durée** : 10 - 15 mn
- **Langues** : le film sera produit en trois versions : malagasy, français et anglais

La version originale du film sera en malagasy (interview et voix – off en malagasy) qui ciblera la population Malagasy, notamment par la diffusion sur les chaînes TV nationale. Deux autres versions seront sous-titrées respectivement :

- en français : interview en malagasy sous – titré en français et voix – off intégralement en français,

- en anglais : interview en malagasy sous – titré en anglais et voix – off intégralement en anglais.

Les deux versions (française, anglaise) seront utilisées dans les conférences et publiées sur internet.

Livrables	Echéances
-Un (01) <b>script</b> finalisé : le déroulé général, les idées – clés à passer, les illustrations à exploiter (cartographie, infographie, dessins animés, interviews, défilé de photos,...), les prises d’image à réaliser, contenu général de la voix – off. - Un <b>calendrier de l’intervention</b> : les acteurs et institutions à interviewer, tournage, montage et finalisation.	<b>Sept (07) jours</b> après la signature du contrat
- Un <b>catalogue de rushes</b> qui présente les principales images qui constitueront le film.	<b>Trente-cinq (35) jours</b> après la signature du contrat
-Une <b>version 1</b> du film documentaire en format *.avi, en version originale sans sous – titrage à soumettre pour visionnage et commentaires à l’Observatoire du Foncier. - Une <b>proposition de couverture</b> du DVD	<b>Quarante-cinq (45) jours</b> après la signature du contrat
Une <b>version 2</b> du film documentaire en format *.avi, en langue française (voix – off et sous – titrage en français), en langue malagasy (voix – off en malagasy, sous – titrage en malagasy lorsque nécessaire), en langue anglaise (voix – off et sous – titrage en anglais) intégrant les commentaires de la version 1 à soumettre pour visionnage et validation par l’Observatoire du Foncier.	<b>Cinquante-cinq (55) jours</b> après la signature du contrat
Une <b>version finale</b> du film documentaire dans les formats : -Vingt (20) exemplaires DVD en format *.avi en version malagasy - Vingt (20) exemplaires DVD en format *.avi en version française - Cinq (05) exemplaires DVD en format *.avi en version anglaise - Un (01) exemplaire en format *.mpeg en version malagasy - Un (01) exemplaire en format *.mpeg en version française - Un (01) exemplaire en format *.mpeg en version anglaise. Les <b>copies des « rushes »</b> (images brutes) en format vidéo *.mpeg.	<b>Soixante (60) jours</b> après la signature du contrat

#### E. PROFIL DU PRESTATAIRE :

La prestation s’adresse à un Cabinet de communication et de production audiovisuelle privée légalement établie, répondant au profil suivant :

- Au moins **cinq (05) films documentaires** en court métrage dans les domaines suivants : développement & santé communautaire, environnement, adduction d’eau & assainissement, développement rural, sécurisation foncière, développement rural, sécurisation foncière, industries minières et extractives, agriculture ;
- Au moins **cinq (5) années d’expérience** en production audio-visuelle,
- Disposant des matériels adéquats pour la prise de vue et de son haute définition, notamment un **drone** à usage civil.
- Disposant des équipements adéquats pour réaliser les tournages dans des lieux reculés

Le cabinet devrait disposer des consultants – clés suivants :

- Un **Chef de mission** diplômé dans le domaine de la communication ou de l’audiovisuel, disposant d’une expérience probante de réalisation d’au moins cinq (05)

films documentaires dans les domaines du développement rural, de la santé, de l'environnement, de l'adduction d'eau, et disposant de bonnes connaissances des différentes régions de Madagascar.

- Un **Cameraman** et spécialiste du montage
- Un **Technicien Son**
- Un **traducteur** malagasy – français – anglais, disposant d'expériences probantes en développement de sous – titrage de films documentaires.
- Un **infographiste**